

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VALOSEINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
31 mai 2023

PUBLIE LE : 12 JUIN 2023

Délibération n°230531-4 : Compte administratif 2022

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un mai à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal VALOSEINE, dûment convoqué par le Président le vingt-cinq mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **François DAZELLE**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 31 MAI 2023

PRESENTS

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Christine GOTTI, DELEGUEE TITULAIRE
Serge MIRABELLI, DELEGUE SUPPLEANT
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**CU GRAND PARIS SEINE ET
OISE**

François DAZELLE, PRESIDENT
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Philippe BARRON, DELEGUE TITULAIRE
Stéphan CHAMPAGNE, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

**CA SAINT-GERMAIN BOUCLES
DE SEINE**

Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE
Sophie BELLEVAL, DELEGUEE SUPPLEANTE
Djamel NEDJAR, DELEGUE TITULAIRE
Hervé CHARNALLET, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Marie MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE

Communes non représentées : Néant

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Communauté Urbaine	:	1 (10 communes)
Communauté d'Agglomération	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	8
Délégués présents	:	9
Pouvoirs	:	/
Délégués comptant pour le vote	:	8 pour le compte administratif 9 pour les autres délibérations

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2022**RAPPORTEUR** : Le Président

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un Président de séance autre que le Président du syndicat pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable public ;

CONSIDERANT que Monsieur Georges MONNIER, délégué titulaire du Syndicat, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif ;

CONSIDERANT que Monsieur François DAZELLE, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur Georges MONNIER, lors de l'adoption du compte administratif.

LE COMITE,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**, sous la présidence de Monsieur Georges MONNIER et hors présence du Président,

APPROUVE le compte administratif du Syndicat Intercommunal VALOSEINE de l'exercice 2022 qui s'établit ainsi :

Section d'investissement			Inscription comptable
Dépenses	A	6 097 073.24 €	
Déficit n-1	B	2 610 703.03 €	
Recettes	C	8 526 748.71 €	
Déficit	D=C-A-B	- 181 027.56 €	D001
RAR - Dépenses	E	652 151.54 €	
RAR - Recettes	F	6 786.00 €	
Déficit	après prise en compte des RAR	G=D+F-E - 826 393.10 €	
Section de fonctionnement			
Dépenses	H	23 321 830.70 €	
Recettes	I	27 051 779.99 €	
Excédent n-1	J	5 123 718.38 €	
Excédent	K=I+J-H	8 853 667.67 €	R002

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le

9/06/2023

Transmis en Préfecture et affiché le

12/06/2023

Pour Extrait Conforme

Philippe BARRON
Secrétaire de séance

François DAZELLE
Président du Syndicat Intercommunal

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
VALOSEINE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20006246100013

POSTE COMPTABLE : SAINT-GERMAIN-EN-LAYE COLLECTIVITES LOCALES

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : VALOSEINE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

I - Informations générales (5)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	26
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	35
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	36
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	37
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Accusé de réception en préfecture	Sans Objet
078-200062461-20230612-230531-4-DE	Sans Objet
Date de télétransmission : 12/06/2023	
Date de réception préfecture : 12/06/2023	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

- | | |
|---|------------|
| C1.1 - Etat du personnel | 38 |
| C1.2 - Actions de formation des élus | Sans Objet |
| C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier | Sans Objet |
| C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement | Sans Objet |
| C3.2 - Liste des établissements publics créés | Sans Objet |
| C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe | Sans Objet |
| C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe | Sans Objet |
| C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes | Sans Objet |
| C3.6 - Identification des flux croisés | Sans Objet |

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- | | |
|--|------------|
| D1 - Décision en matière de taux de contributions directes | Sans Objet |
| D2 - Arrêté et signatures | 40 |

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 78551	VALOSEINE VALOSEINE	Accusé de réception en préfecture 078-200062481-20230612-230531-1 DE Date de télétransmission : 12/06/2023
		CA 2022

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	223231
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	96.55	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement	71.63	
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	24.54	
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut		
5	Encours de la dette	34113958.20	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230612-230531-13 DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	I B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
 (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230612-230531-1 DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	
VUE D'ENSEMBLE		II	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	DEPENSES		RECETTES	
		A	23 321 830,70	G	27 051 779,99
	Section d'investissement	B	6 097 073,24	H	8 526 748,71

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	5 123 718,38 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	2 610 703,03 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	32 029 606,97	= G+H+I+J	40 702 247,08
---	-----------	----------------------	-----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	652 151,54	L	6 786,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	652 151,54	= K+L	6 786,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	23 321 830,70	= G+I+K	32 175 498,37
	Section d'investissement	= B+D+F	9 359 927,81	= H+J+L	8 533 534,71
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	32 681 758,51	= G+H+I+J+K+L	40 709 033,08

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E	0,00	K
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F	652 151,54	L
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	6 786,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	85 782,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	128 131,04 Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4-DE	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	438 236,50	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES			Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230012-230531-4 DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	II A2
---	--	--	---	------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 431 133,40	11 916 327,37	1 681 539,57	0,00	6 833 266,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	566 020,00	384 828,88	130 152,19	0,00	51 038,93
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 402 880,00	3 095 563,01	237 350,22	0,00	69 966,77
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		24 400 033,40	15 396 719,26	2 049 041,98	0,00	6 954 272,16
66	Charges financières	553 000,00	551 812,79	0,00	0,00	1 187,21
67	Charges exceptionnelles	76 100,00	69 241,42	0,00	0,00	6 858,58
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 600,00	2 561,09			38,91
022	Dépenses imprévues	1 927 210,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		26 958 943,40	16 020 334,56	2 049 041,98	0,00	8 889 566,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	1 657 584,72				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 263 000,00	5 252 454,16			10 545,84
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		6 920 584,72	5 252 454,16			1 668 130,56
TOTAL		33 879 528,12	21 272 788,72	2 049 041,98	0,00	10 557 697,42
Pour information R 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	54 000,00	995,20	55 052,30	0,00	-2 047,50
70	Produits services, domaine et ventes div	20 857 145,00	15 876 674,23	3 302 126,72	0,00	1 678 344,05
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 527 735,20	6 581 331,87	0,00	0,00	-53 596,67
75	Autres produits de gestion courante	281 690,00	4 665,87	194 000,43	0,00	83 023,70
Total des recettes de gestion courante		27 720 570,20	22 463 667,17	3 551 179,45	0,00	1 705 723,58
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 035 239,54	1 036 933,37	0,00	0,00	-1 693,83
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		28 755 809,74	23 500 600,54	3 551 179,45	0,00	1 704 029,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		28 755 809,74	23 500 600,54	3 551 179,45	0,00	1 704 029,75
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 5 123 718,38				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-2305314-DE	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES				Date de télétransmission : 12/06/2023	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	92 000,00	5 346,00	85 782,00	872,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	748 842,08	456 406,64	128 133,04	164 302,40
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	799 600,00	67 694,28	438 236,50	293 669,22
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 640 442,08	529 446,92	652 151,54	458 843,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	5 568 000,00	5 567 626,32	0,00	373,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	525 733,16			
	Total des dépenses financières	6 093 733,16	5 567 626,32	0,00	526 106,84
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 734 175,24	6 097 073,24	652 151,54	984 950,46
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	7 734 175,24	6 097 073,24	652 151,54	984 950,46
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 2 610 703,03			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	156 786,00	6 786,00	6 786,00	143 214,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	156 786,00	6 786,00	6 786,00	143 214,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 180,00	1 181,00	0,00	-1,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 266 327,55	3 266 327,55	0,00	0,00
138	Autres subven° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 267 507,55	3 267 508,55	0,00	-1,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 424 293,55	3 274 294,55	6 786,00	143 213,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	1 657 584,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 263 000,00	5 252 454,16		10 545,84
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	6 920 584,72	5 252 454,16		1 668 130,56
	TOTAL	10 344 878,27	8 526 748,71	6 786,00	1 811 343,56

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés	
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00		Accusé de réception en préfecture : 078-20003141/12 Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4-DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 12/06/2023	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	13 597 866,94		13 597 866,94
012	Charges de personnel, frais assimilés	514 981,07		514 981,07
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 332 913,23		3 332 913,23
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	551 812,79	0,00	551 812,79
67	Charges exceptionnelles	69 241,42	0,00	69 241,42
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 561,09	5 252 454,16	5 255 015,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		18 069 376,54	5 252 454,16	23 321 830,70
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 567 626,32	0,00	5 567 626,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	5 346,00	0,00	5 346,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	456 406,64	0,00	456 406,64
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	67 694,28	0,00	67 694,28
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		6 097 073,24	0,00	6 097 073,24
Pour information				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 610 703,03

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4-DE	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		Date de télétransmission : 12/06/2023	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 047,50		56 047,50
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	19 178 800,95		19 178 800,95
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	6 581 331,87		6 581 331,87
75	Autres produits de gestion courante	198 666,30	0,00	198 666,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 036 933,37	0,00	1 036 933,37
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		27 051 779,99	0,00	27 051 779,99
Pour information				5 123 718,38
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 181,00	0,00	1 181,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 266 327,55		3 266 327,55
13	Subventions d'investissement	6 786,00	0,00	6 786,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		255 712,20	255 712,20
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		4 996 741,96	4 996 741,96
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 274 294,55	5 252 454,16	8 526 748,71
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				Accusé de réception en préfecture 076-200002401-20230012-230531-4 DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	III A1	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	20 431 133,40	11 916 327,37	1 681 539,57	0,00	6 833 266,46
6041	Achats d'étude (hors terrains à aménager)	44 955,00	44 955,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	2 400,00	1 653,68	0,00	0,00	746,32
60623	Alimentation	500,00	487,40	0,00	0,00	12,60
60632	Fournitures de petit équipement	6 400,00	6 180,21	0,00	0,00	219,79
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 220,97	0,00	0,00	-220,97
6064	Fournitures administratives	500,00	212,26	251,60	0,00	36,14
6068	Autres matières et fournitures	500,00	10,02	0,00	0,00	489,98
611	Contrats de prestations de services	16 124 442,00	11 485 646,95	1 532 340,90	0,00	3 106 454,15
6135	Locations mobilières	1 600,00	0,00	0,00	0,00	1 600,00
61521	Entretien terrains	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	2 670,88	0,00	0,00	329,12
61558	Entretien autres biens mobiliers	14 000,00	415,20	0,00	0,00	13 584,80
6156	Maintenance	5 150,00	3 342,52	0,00	0,00	1 807,48
6161	Multirisques	13 650,00	13 577,82	0,00	0,00	72,18
617	Etudes et recherches	5 000,00	3 330,00	0,00	0,00	1 670,00
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 850,00	1 845,80	0,00	0,00	4,20
6188	Autres frais divers	2 408 014,40	990,98	0,00	0,00	2 407 023,42
6226	Honoraires	152 000,00	136 473,30	16 925,00	0,00	-1 398,30
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	864,00	0,00	0,00	4 136,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	393,60	0,00	0,00	1 106,40
6237	Publications	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6238	Divers	4 500,00	0,00	300,00	0,00	4 200,00
6241	Transports de biens	305,00	285,80	19,20	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	500,00	422,60	0,00	0,00	77,40
6251	Voyages et déplacements	300,00	391,75	0,00	0,00	-91,75
6256	Missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6257	Réceptions	2 000,00	593,40	0,00	0,00	1 406,60
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	9 000,00	2 598,95	0,00	0,00	6 401,05
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 150,00	7 140,52	0,00	0,00	9,48
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	73 500,00	0,00	71 714,87	0,00	1 785,13
63512	Taxes foncières	199 837,00	199 830,00	59 988,00	0,00	-59 981,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	293,76	0,00	0,00	106,24
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 325 680,00	0,00	0,00	0,00	1 325 680,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	566 020,00	384 828,88	130 152,19	0,00	51 038,93
6218	Autre personnel extérieur	275 000,00	130 002,58	130 152,19	0,00	14 845,23
6331	Versement mobilité	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	170,00	132,00	0,00	0,00	38,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	2 590,00	2 367,17	0,00	0,00	222,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	426,00	0,00	0,00	-26,00
64111	Rémunération principale titulaires	82 250,00	64 235,14	0,00	0,00	18 014,86
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	2 400,00	2 528,56	0,00	0,00	-128,56
64114	Personnel titulaire Indemnité inflat°	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	38 000,00	40 451,16	0,00	0,00	-2 451,16
64131	Rémunérations non tit.	90 000,00	79 000,97	0,00	0,00	10 999,03
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	40 000,00	34 632,00	0,00	0,00	5 368,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 500,00	24 320,62	0,00	0,00	-1 820,62
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 900,00	3 160,00	0,00	0,00	740,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	3 400,00	54,00	0,00	0,00	3 346,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	860,00	860,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	350,00	252,83	0,00	0,00	97,17
6474	Versement aux autres œuvres sociales	1 300,00	1 207,65	0,00	0,00	92,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	998,20	0,00	0,00	1,80
6478	Autres charges sociales diverses	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 402 880,00	3 095 563,01	237 350,22	0,00	69 966,77
6512	Droits d'utilisation informatique nuage	250,00	244,80	0,00	0,00	5,20
6518	Autres	1 000,00	973,44	0,00	0,00	26,56
6531	Indemnités	47 000,00	42 639,41	0,00	0,00	4 360,59

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés 31/12
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 735,05	0,00	0,00	264,95
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	120,00	125,00	0,00	0,00	-5,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 375 336,00	1 850 090,22	0,00	0,00	525 245,78
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65888	Autres	974 674,00	1 198 755,09	237 350,22	0,00	-461 431,31
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		24 400 033,40	15 396 719,26	2 049 041,98	0,00	6 954 272,16
66	Charges financières (b)	553 000,00	551 812,79	0,00	0,00	1 187,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	553 000,00	551 812,79	0,00	0,00	1 187,21
67	Charges exceptionnelles (c)	76 100,00	69 241,42	0,00	0,00	6 858,58
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	71 000,00	69 241,42	0,00	0,00	1 758,58
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 100,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 600,00	2 561,09	0,00	0,00	38,91
6817	Dot. prov. dépréci. actifs circulants	2 600,00	2 561,09	0,00	0,00	38,91
022	Dépenses imprévues (e)	1 927 210,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		26 958 943,40	16 020 334,56	2 049 041,98	0,00	8 889 566,86
023	Virement à la section d'investissement	1 657 584,72	0,00			1 657 584,72
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	5 263 000,00	5 252 454,16			10 545,84
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	266 000,00	255 712,20			10 287,80
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	4 997 000,00	4 996 741,96			258,04
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 920 584,72	5 252 454,16			1 668 130,56
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 920 584,72	5 252 454,16			1 668 130,56
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		33 879 528,12	21 272 788,72	2 049 041,98	0,00	10 557 697,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES					Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4-DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	III A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	54 000,00	995,20	55 052,30	0,00	-2 047,50
6419	Remboursements rémunérations personnel	54 000,00	995,20	55 052,30	0,00	-2 047,50
70	Produits services, domaine et ventes div	20 857 145,00	15 876 674,23	3 302 126,72	0,00	1 678 344,05
70688	Autres prestations de services	19 623 881,00	14 380 328,20	3 042 270,24	0,00	2 201 282,56
7078	Autres marchandises	1 233 264,00	1 496 346,03	259 856,48	0,00	-522 938,51
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 527 735,20	6 581 331,87	0,00	0,00	-53 596,67
74758	Participat° Autres groupements	4 498 542,00	4 498 542,05	0,00	0,00	-0,05
7478	Participat° Autres organismes	2 029 193,20	2 082 789,82	0,00	0,00	-53 596,62
75	Autres produits de gestion courante	281 690,00	4 665,87	194 000,43	0,00	83 023,70
752	Revenus des immeubles	216 500,00	4 664,14	128 810,43	0,00	83 025,43
7588	Autres produits div. de gestion courante	65 190,00	1,73	65 190,00	0,00	-1,73
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		27 720 570,20	22 463 667,17	3 551 179,45	0,00	1 705 723,58
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 035 239,54	1 036 933,37	0,00	0,00	-1 693,83
7718	Autres produits except. opérat° gestion	46 608,00	47 454,48	0,00	0,00	-846,48
7788	Produits exceptionnels divers	988 631,54	989 478,89	0,00	0,00	-847,35
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		28 755 809,74	23 500 600,54	3 551 179,45	0,00	1 704 029,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		28 755 809,74	23 500 600,54	3 551 179,45	0,00	1 704 029,75
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 123 718,38				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4-DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	III B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	92 000,00	5 346,00	85 782,00	872,00	
2031	Frais d'études	8 000,00	5 346,00	85 782,00	-83 128,00	
2032	Frais de recherche et de développement	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	748 842,08	456 406,64	128 133,04	164 302,40	
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	712 342,08	439 927,74	113 133,04	159 281,30	
2182	Matériel de transport	15 000,00	14 990,00	0,00	10,00	
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	478,80	0,00	4 521,20	
2184	Mobilier	1 500,00	1 010,10	0,00	489,90	
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	799 600,00	67 694,28	438 236,50	293 669,22	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	799 600,00	67 694,28	438 236,50	293 669,22	
	Total des dépenses d'équipement	1 640 442,08	529 446,92	652 151,54	458 843,62	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	5 568 000,00	5 567 626,32	0,00	373,68	
1641	Emprunts en euros	5 568 000,00	5 567 626,32	0,00	373,68	
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	525 733,16				
	Total des dépenses financières	6 093 733,16	5 567 626,32	0,00	526 106,84	
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES	7 734 175,24	6 097 073,24	652 151,54	984 950,46	
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00	
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00	
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00	
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 734 175,24	6 097 073,24	652 151,54	984 950,46	
	Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	2 610 703,03				

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4-DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	III B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	156 786,00	6 786,00	6 786,00	143 214,00
1312	Subv. transf. Régions	50 000,00	0,00	6 786,00	43 214,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	6 786,00	6 786,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	156 786,00	6 786,00	6 786,00	143 214,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 267 507,55	3 267 508,55	0,00	-1,00
10222	FCTVA	1 180,00	1 181,00	0,00	-1,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 266 327,55	3 266 327,55	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	3 267 507,55	3 267 508,55	0,00	-1,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 424 293,55	3 274 294,55	6 786,00	143 213,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 657 584,72			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	5 263 000,00	5 252 454,16		10 545,84
280422	Privé : Bâtiments, installations	189 310,00	164 805,30		24 504,70
281318	Autres bâtiments publics	6 000,00	6 999,30		-999,30
28135	Installations générales, agencements, ..	41 500,00	38 685,00		2 815,00
28151	Réseaux de voirie	4 000,00	3 517,36		482,64
28152	Installations de voirie	200,00	208,00		-8,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 000,00	25 228,48		-17 228,48
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	180,00		20,00
28182	Matériel de transport	6 000,00	4 377,00		1 623,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 600,00	9 839,00		-239,00
28184	Mobilier	640,00	954,16		-314,16
28188	Autres immo. corporelles	550,00	918,60		-368,60
4818	Charges à étaler	4 997 000,00	4 996 741,96		258,04
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 920 584,72	5 252 454,16		1 668 130,56
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	6 920 584,72	5 252 454,16		1 668 130,56
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	10 344 878,27	8 526 748,71	6 786,00	1 811 343,56
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00			

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	Accusé de réception en préfecture	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	078-200002401-20230612-230031-4-DE	B3
	Date de télétransmission : 12/06/2023	
	Date de réception préfecture : 12/06/2023	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4-DIF Date de télétransmission : 12/06/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						V Date de réception préfecture : 12/06/2023 A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					52 430 357,48									
1641 Emprunts en euros (total)					52 430 357,48									
1591/101/001 2018-06 5707660 M450584	Société Générale Natixis Caisse d'Epargne Banque des Territoires	10/02/2017 01/06/2018 21/03/2019 07/12/2018	14/12/2018 01/06/2018 01/10/2018 27/12/2018	14/03/2019 01/10/2018 01/04/2019 27/12/2019	8 563 265,00 23 000 000,00 8 867 092,48 12 000 000,00	F F F F	Taux Fixe Taux Fixe Taux Fixe Taux Fixe	1,640 1,200 1,640 1,490	1,670 1,220 1,650 1,490	EUR EUR EUR EUR	T T T A	C C P C	O O O O	A-1 A-1 A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

VALOSEINE - VALOSEINE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4-DE			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil (7)	Date de réception préfecture (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel		d'amortissement (7)	remboursement anticipé O/N		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					52 430 357,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		34 113 958,20					5 567 626,32	551 812,79	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		34 113 958,20					5 567 626,32	551 812,79	0,00	0,00
1591/101/001	N	0,00	A-1	6 279 727,56	10,95	F	Taux Fixe	1,190	570 884,36	110 341,01	0,00	0,00
2018-06	N	0,00	A-1	13 906 976,76	6,26	F	Taux Fixe	1,200	2 139 534,88	186 460,46	0,00	0,00
5707660	N	0,00	A-1	5 927 253,88	6,25	F	Taux Fixe	1,640	857 207,08	106 011,32	0,00	0,00
M450584	N	0,00	A-1	8 000 000,00	3,99	F	Taux Fixe	1,490	2 000 000,00	149 000,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		34 113 958,20					5 567 626,32	551 812,79	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

IV – ANNEXES												Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4/DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												IV A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						Accusé de réception en préfecture
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						078-200062461-20230612-230531-4-DF Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023
						IV A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	34 113 958,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											Accusé de réception en préfecture	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											078-200062461-20230612-230531-4-DF	Date de télétransmission : 12/06/2023
											Date de réception préfecture : 12/06/2023	IV A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00	

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE							A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture

078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

V

IV – ANNEXES													
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT												A2.6	

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d’amort. de l’emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l’exercice		
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d’un emprunt auprès d’un établissement de crédit suivi de la souscription d’un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l’emprunt quitté.

(3) Il s’agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l’objet d’un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s’agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d’intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d’index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s’agit de retracer les caractéristiques de l’indemnité de remboursement anticipé due relative à l’emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d’autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 66111 « Intérêts réglés à l’échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange éventuel et comptabilisés à l’article 668.

IV – ANNEXES															Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-430531-4-DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N															IV	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
						Con-trat initial	Con-trat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.									
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Incrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

		Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4/DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	
IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV	
		A2.8	

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4-DF	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du	
Biens de faible valeur			
	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 720.00 €		2022-02-16
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Immobilisation inférieure ou égale à 600 HT	1	16/02/2022
L	Frais d'études	5	16/02/2022
L	Frais de recherche et de développement	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens mobiliers - matériels ou études	5	16/02/2022
L	Subvention d'équipement versée - biens immobiliers ou des installations	30	16/02/2022
L	Concessions et droits similaires - Logiciels	2	16/02/2022
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	16/02/2022
L	Autres agencements et aménagement de terrains	20	16/02/2022
L	Autres bâtiments publics	10	16/02/2022
L	Agencement bâtiments installation électrique et téléphonique	15	16/02/2022
L	Autres constructions : bâtiments légers, abris	15	16/02/2022
L	Réseaux de voirie	20	16/02/2022
L	Installation de voirie	20	16/02/2022
L	Autres Installations et appareils de chauffage	10	16/02/2022
L	Installation incendie - Appareils de levage-ascenseurs	20	16/02/2022
L	Matériel espaces verts	5	16/02/2022
L	Autres Installations, matériel et outillage techniques	6	16/02/2022
L	Installations générales, agencement et aménagements divers	10	16/02/2022
L	Véhicule de tourisme	5	16/02/2022
L	Camions et véhicules industriels	8	16/02/2022
L	Matériel de bureau et informatique	3	16/02/2022
L	Mobilier	10	16/02/2022
L	Autres immobilisation corporelles - Matériels classiques	10	16/02/2022
L	Coffre-fort, armoires ignifugées	10	16/02/2022

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-45F	IV	A6.1
ELEMENTS DU BILAN	Date de télétransmission : 12/06/2023		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	Date de réception préfecture : 12/06/2023		

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	6 093 733,16	I 5 567 626,32
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	5 568 000,00	5 567 626,32
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 568 000,00	5 567 626,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	525 733,16	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	525 733,16	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	5 567 626,32	652 151,54	2 610 703,03	8 830 480,89

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4-DÉ	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	6 921 764,72	III 5 253 635,16
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 180,00	1 181,00
10222	FCTVA	1 180,00	1 181,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (2)	6 920 584,72	5 252 454,16
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	189 310,00	164 805,30
281318	Autres bâtiments publics	6 000,00	6 999,30
28135	Installations générales, agencements, ..	41 500,00	38 685,00
28151	Réseaux de voirie	4 000,00	3 517,36
28152	Installations de voirie	200,00	208,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	8 000,00	25 228,48
28181	Installations générales, aménagt divers	200,00	180,00
28182	Matériel de transport	6 000,00	4 377,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 600,00	9 839,00
28184	Mobilier	640,00	954,16
28188	Autres immo. corporelles	550,00	918,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4818	Charges à étaler	4 997 000,00	4 996 741,96
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 657 584,72	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	5 253 635,16	6 786,00	0,00	3 266 327,55	8 526 748,71

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 8 830 480,89
Ressources propres disponibles	IV 8 526 748,71
Solde	V = IV – II (3) -303 732,18

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200002401-20230612-230031-4 DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	IV
ELEMENTS DU BILAN		A8
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			48 567 962,53	15 042 785,93	4 996 741,96	28 528 434,64
2018	Financement du centre AZALYS : emprunt à taux fixe et à échéances progressives (2%)	30	16/01/2013	13 567 962,53	6 089 297,56	857 207,08	6 621 457,89
2018	NATIXIS	10	22/05/2018	23 000 000,00	6 953 488,37	2 139 534,88	13 906 976,75
2018	DEPFA	8	06/12/2022	12 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00	8 000 000,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-45F	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
28/02/2022	INSTAL. RESEAU D'EAU DEFENSE INCENDIE CENTRE CYREN	177 307,74	9 691,00	20
28/02/2022	ETUDE DE FAISABILITE POUR POUR LA VALORISATION ENE	22 620,00	0,00	10
03/03/2022	SY22001201 - TABLE Ronde 100 HÊTRE PIED ALU	213,30	0,00	1
03/03/2022	CHAISES MEXICO	354,00	0,00	1
14/04/2022	TABLE DE REUNION TONNEAU 210 HETRE PIEDS ALU	442,80	0,00	1
20/07/2022	VEHICULE X2C PEUGEOT 2008 ACTIVE BLUEHD 1	14 990,00	0,00	5
21/11/2022	SEPARATEUR OPTIQUE MISTRAL +	240 000,00	0,00	0
07/12/2022	MONiteur 32 4K (VOIR DEVIS JOINT)	478,80	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
31/12/2022	TRAVAUX DEPOSE D'ENSEIGNE EX SIVATRU CENTRE DE TRI	1 140,00	0,00	0
31/12/2022	SCIAGE SOIGNE DE REVETEMENT EN ENROBE (VOIR DEVIS)	44 522,28	0,00	0
TOTAL GENERAL		502 068,92	9 691,00	

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 078-200062461-20230612-230531-4 Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES		A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	Accusé de réception en préfecture 076-200062461-20230612-230531-4-DE Date de télétransmission : 12/06/2023 Date de réception préfecture : 12/06/2023
			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Ingénieur	A	TECH	578	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECH	415.0	0,00	3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence du cadre d'emplois des fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	Accusé de réception en préfecture 070 200062464 20230612 230531 4 DE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	Date de télétransmission : 12/06/2023	D2

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/05/2023

Présenté par (1) François DAZELLE.

A Hôtel de Ville Saint-Germain-en-Laye, le 31/05/2023

François DAZELLE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Compte administratif 2022 .

A Saint-Germain-en-Laye , le 31/05/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARRON Philippe	
CASERIS Serge	
CHAMPAGNE Stéphan	
GOTTI Christine	
LEPERT Michel	
MEGE Marie-Claude	
MIRABELLI Serge	
MONNIER Georges	

Certifié exécutoire par (1) François DAZELLE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le comité syndical .

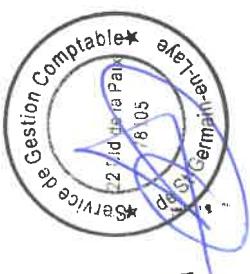
Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023
Budget : VALOISEINE
Exercice : 2022
Section : INVESTISSEMENT

(04500)

ENGAGEMENT LIBELLE ENG.		FONCT. NATURE OPERATION		TIERS	SOLDE ENG.	ENGAGE	DÉGAGÉ HT TTC	COMM SERV FAIT	GESTION	SERV ANTENNE
078-200390P	SUBV. ETUDE DE FAISABILITE VALORISATION ENERGETIQUE USINE AZAL	812	1312	REGION ILE-DE-FRANCE	6 786,00	6 786,00	0,00	0,00	VALOISEINE	
					6 786,00	6 786,00	0,00	0,00	TTC	

le 15/02/2023

Le Comptable Public
Line SAINT-VAL

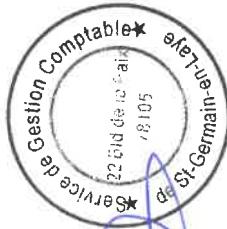


11

Budget : VALUSEINE

Section: INVESTISSEMENT

Accusé de réception en préfecture
078-200062461-20230612-230531-4-DE
Date de télétransmission : 12/06/2023
Date de réception préfecture : 12/06/2023



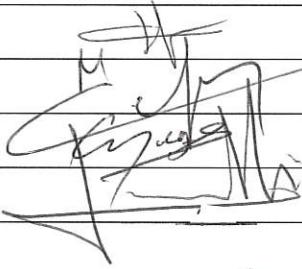
Le Chêne 199

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 31 mai 2023 à 19:00

Communauté d'agglomération :	1
Communauté urbaine :	1
Nombre de délégués titulaires :	15
Quorum :	8

CA SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE	QUALITE	SIGNATURE
Sophie BELLEVAL	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Samuel BENOUDIZ	DELEGUE TITULAIRE	
Mary-Claude BOUTIN	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Serge CASERIS	DELEGUE TITULAIRE	
Achille CHOAY	DELEGUE SUPPLEANT	
Christine GOTTI	DELEGUEE TITULAIRE	
Michel LEPERT	DELEGUE TITULAIRE	
Marie-Claude MEGE	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Serge MIRABELLI	DELEGUE SUPPLEANT	
Mark VENUS	DELEGUE TITULAIRE	

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

FEUILLE DE SIGNATURES

Comité du mercredi 31 mai 2023 à 19:00

CU GRAND PARIS SEINE ET OISE	QUALITE	SIGNATURE
Laurence ALAVI	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Cédric AOUN	DELEGUE SUPPLEANT	
Philippe BARRON	DELEGUE TITULAIRE	
Stéphan CHAMPAGNE	DELEGUE TITULAIRE	
Hervé CHARNALLET	DELEGUE TITULAIRE	
François DAZELLE	PRESIDENT	le Président ne signe pas
Sandrine DOS SANTOS	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Franck FONTAINE	DELEGUE TITULAIRE	
Cédric GUILLAUME	DELEGUE SUPPLEANT	
Patricia HAMARD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Marc HONORE	DELEGUE SUPPLEANT	
Suzanne JAUNET	DELEGUEE SUPPLEANTE	
François LONGEAULT	DELEGUE SUPPLEANT	
Georges MONNIER	DELEGUE TITULAIRE	
Jean-Marie MOREAU	DELEGUE SUPPLEANT	
Djamel NEDJAR	DELEGUE TITULAIRE	
Dominique PIERRET	DELEGUE TITULAIRE	
Charles PRELOT	DELEGUE TITULAIRE	
Innoncente Félicité SATHOUD	DELEGUEE SUPPLEANTE	
Lionel WASTL	DELEGUE TITULAIRE	

COMpte ADMINISTRATIF 2022 – Note de synthèse

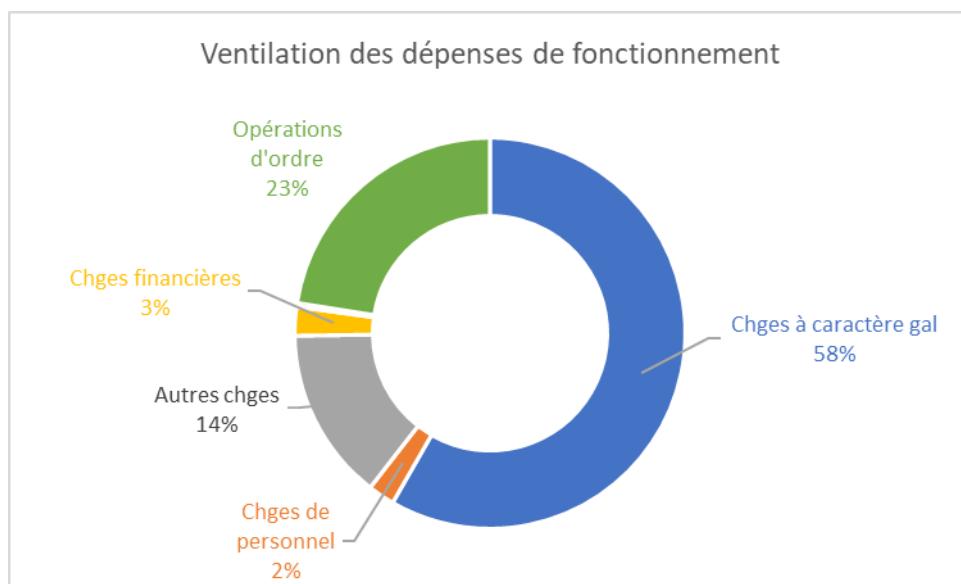
Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est élaboré par l'ordonnateur de la collectivité, c'est-à-dire le Président du syndicat intercommunal. Le compte administratif doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable public de la collectivité.

Le Syndicat intercommunal VALOSEINE est le résultat du regroupement entre le SIDRU et une partie du SIVaTRU, effectif au 1^{er} janvier 2020. Il reprend l'ensemble des compétences de ces deux syndicats. Deux EPCI sont membres de VALOSEINE : la CUGPS&O et la CASGBS. VALOSEINE est compétent juridiquement pour le traitement, l'élimination, le transfert et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il exerce une partie de ses missions notamment en exploitant :

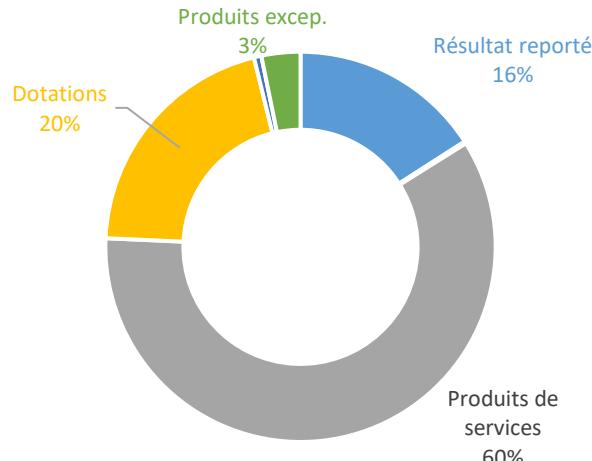
- Un centre de valorisation énergétique (125 000 tonnes) située à Carrières-sous-Poissy dont la gestion a été confiée à un opérateur privé. Le contrat actuel de délégation de service, signé avec la société HELYSEO, a pris effet le 15 décembre 2018 et prendra fin le 14 décembre 2027. Outre l'usine d'incinération, le contrat comprend dorénavant également une déchetterie et une ressourcerie (à construire).
- VALOSEINE a aussi compétence pour rechercher des clients extérieurs pour lesquels il assurera la prestation d'incinération.
- Un centre de tri des emballages ménagers (17 000 tonnes) situé à Triel-sur-Seine. Le contrat actuel de délégation de service, signé avec la société GENERIS, prendra fin le 30 juin 2023. Cette installation comprend également un quai de transfert pour déchets végétaux, le verre et les encombrants ainsi qu'une déchetterie.

I. **Section de fonctionnement**

Section de fonctionnement		
Dépenses	H	23 321 830.70 €
Recettes	I	27 051 779.99 €
Excédent n-1	J	5 123 718.38 €
Excédent	K=I+J-H	8 853 667.67 €



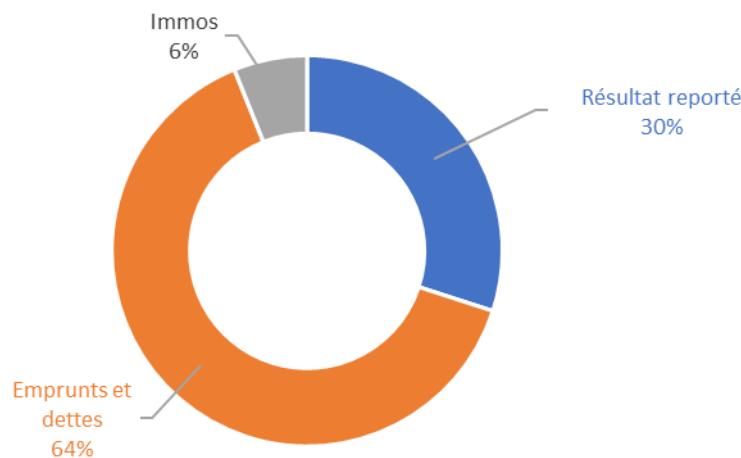
Ventilation des recettes de fonctionnement



II. Section d'investissement

Section d'investissement		
Dépenses	A	6 097 073.24 €
Déficit n-1	B	2 610 703.03 €
Recettes	C	8 526 748.71 €
Déficit	D=C-A-B	- 181 027.56 €
RAR - Dépenses	E	652 151.54 €
RAR - Recettes	F	6 786.00 €
Déficit		
<i>après prise en compte des RAR</i>	G=D+F-E	- 826 393.10 €

Ventilation des dépenses d'investissement



Ventilation des recettes d'investissement

